

CALENDRIER 2026-2027

En amont de la rentrée, 11 h d'accompagnement au livret 1 les 1er et 8 juin 2026.

Rentrée septembre 2026

- Livret 2 : 30 h d'accompagnement à partir de début septembre
- 1ère période d'enseignement : 09/11 → 18/12/2026.
- 1ère période en milieu professionnel (PMP) :
04/01 → 05/02/2027.
- 2ème période d'enseignement : 08/02 → 05/03/2027.
- 2ème PMP : 08/03 → 09/04/2027.

En amont de la rentrée, 11 h d'accompagnement au livret 1 début décembre 2026.

Rentrée janvier 2027

- Livret 2 : 30 h à partir de janvier.
- Début des enseignements : mi-mars 2027 (dates à préciser).
- Fin enseignement et PMP : 07/08/2027.

TARIF

- Avec AFGSU Niveau 2 : 4 500 €.
- Sans AFGSU Niveau 2 : 4 150 €.

Contact IFAS : 03 83 85 16 72 - ifas@chru-nancy.fr

Inscription : Mme RACHEDI - e.rachedi@chru-nancy.fr

Pour plus d'information, consultez <https://campus.chru-nancy.fr>

VAE HYBRIDE AIDE-SOIGNANT 2026-2027

*Obtenez votre Diplôme d'Etat
en valorisant votre expérience professionnelle*

Validation des Acquis et de l'Expérience pour le DE d'aide-soignant (RNCP 40692)



3 ÉTAPES :

1. Construire votre dossier

- Accompagnement livret 1, 11 h (collectif et individuel) :
 - Analyse de votre parcours et recevabilité.

2. Démontrer vos compétences

- Accompagnement livret 2, 30 h :
 - Aide à la rédaction du livret en lien avec le référentiel AS

3. Se former et finaliser

- Enseignement théorique : 294 h (modules 3, 4, 5).
- 2 PMP de 5 semaines.
- Préparation à l'oral devant le jury.

LA VAE HYBRIDE EN BREF

- Pour les professionnels expérimentés.
- 685 h de parcours structuré.
- 2 périodes de stage de 5 semaines.
- Préparation complète à l'oral du jury.

POUR QUI ?

- Salariés d'établissements médico-sociaux (CDD ou titulaires).
- Demandeurs d'emploi.

CONDITIONS D'ACCÈS

- Expérience en lien avec le métier d'aide-soignant.
- Niveau de français B1/B2.
- Preuve d'activité (attestation employeur ou bulletins de salaire).

chaque candidat
sera accompagné
par un formateur dédié !

POURQUOI CHOISIR LA VAE HYBRIDE ?

- Valoriser vos compétences acquises sur le terrain.
- Bénéficier d'un accompagnement personnalisé tout au long du parcours.
- Accéder à un Diplôme d'État : DEAS.